



Litige avec copropriétaire

Par **souliment**, le **30/01/2012** à **20:01**

Bonjour,

Nous venons d'acheter un bien immobilier courant septembre 2011 et sommes en copropriété (à 3) dans une "ancienne" maison divisée en 3 parties dont nous occupons l'étage. Notre voisine du rez de chaussée nous "harcèle" moralement depuis septembre sur des disputes de voisinage qui ont eu lieu avec les anciens propriétaires et la copropriété et des problèmes en tous genres : fuites diverses chez elle (terrasse, canalisations d'évacuations d'eaux usées...) Celà fait 2 fois que je viens constater chez elle et que je n'observe aucune fuite... elle nous menace constamment de couper l'eau puisque le compteur général est chez elle (nous n'avons qu'un défalqueur chez nous) et a mis ses menaces à exécution hier... nous avons fait venir la police qui l'a obligé à remettre l'eau, mais l'histoire n'est pas finie de notre avis... quels sont nos recours face à ce que je prends pour un abus de pouvoir déguisé...la copropriété n'intervient pas car la voisine n'a pas payé les charges depuis presque 1 an. Merci d'avance de votre réponse.

Par **Mike46**, le **04/02/2012** à **15:50**

Bonjour,

Avez vous un syndic ?

Si oui, demandez lui de convoquer une AG.

Mettez à l'ordre du jour de cette AG le déplacement du compteur d'eau afin qu'il soit dans les

parties communes et non plus dans une partie privative.

De plus je vous invité également à demander à votre syndic, si il en existe un, ou il en est au niveau du recouvrement.

Bonne réception.